

### *Les coprésidents de l'ANEV s'opposent à la diminution des moyens des Chambres d'Agriculture prévue par le PLF 2020*

Alors que l'examen du Projet de Loi de finances pour 2020 à l'Assemblée nationale doit démarrer le lundi 14 octobre en séance publique, Nathalie DELATTRE et Philippe HUPPE, coprésidents de l'Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin, appellent à préserver les moyens des Chambres d'Agriculture.

A l'heure où le réchauffement climatique et les attentes sociétales en matière d'évolution des pratiques agricoles constituent des défis sans précédent sur l'agriculture et la viticulture française, Nathalie DELATTRE et Philippe HUPPE sont convaincus de l'importance de l'accompagnement par les Chambres d'Agriculture des entreprises agricoles et des acteurs économiques à travers les territoires.

Pourtant, le PLF 2020 prévoit une réduction de 292 millions d'euros à 247 millions d'euros du montant du produit de la taxe additionnelle à la taxe sur les propriétés foncières non bâties (TATFNB) affecté aux Chambres d'Agriculture, qui représente 42% de leurs moyens.

Si une réflexion sur le financement et la structuration des Chambres d'Agriculture est importante, Nathalie DELATTRE et Philippe HUPPE s'opposent à cette mesure qui, si elle était confirmée, menacerait l'existence de 750 emplois directs. Un impact très lourd qui interviendrait au plus mauvais moment pour les agriculteurs et les viticulteurs.

Les coprésidents de l'ANEV de conclure : « *Les Chambres d'Agriculture jouent un rôle primordial pour nos territoires dans le cadre de leur mission de service public. Amputer leurs moyens enverrait un très mauvais signal au monde agricole qui doit déjà faire face à de nombreux défis, qu'ils soient économiques, sociétaux ou environnementaux !* »